

REMBOURSEMENT DU CONGÉ
DE PATERNITÉ ET D'ACCUEIL DE L'ENFANT

Référence : PPF412
Téléphone : 05 56 11 33 70
Courriel : rcp@caissedesdepots.fr

DEMANDE DE REMBOURSEMENT CONGÉ DE PATERNITÉ ET D'ACCUEIL DE L'ENFANT

à adresser à :
Caisse des Dépôts
Direction de la gestion - Unité des fonds de compensation - RCP
6 place des Citernes - 33059 Bordeaux Cedex

- Joindre impérativement les imprimés P2 et P3 -

EMPLOYEUR

P 1

Numéro SIRET :

Nom :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Courriel :

DEMANDE DE REMBOURSEMENT ÉTABLIE AU TITRE DU ^{er (ème)} TRIMESTRE

(Trimestre dans lequel s'inscrit le congé. En cas de chevauchement entre 2 trimestres ou en cas de fractionnement du congé, porter l'agent sur le trimestre de la fin du congé.)

CODE PRESTATION	CODE STATUT	NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES	DÉPENSES EMPLOYEUR	MONTANT À REMBOURSER
RCP	T	<input style="width: 40px;" type="text"/>	<input style="width: 100px;" type="text"/> , <input style="width: 30px;" type="text"/>	<input style="width: 100px;" type="text"/> , <input style="width: 30px;" type="text"/>
TOTAL				

Nom de votre trésorerie :

(Joindre un RIB)

L'employeur certifie les informations sus-indiquées, ainsi que celle des états annexes, conformes aux sommes ordonnancées. Établi le : par :	Signature du responsable	Cachet de l'employeur
--	--------------------------	-----------------------

Plus d'informations sur : politiques-sociales.caissedesdepots.fr/RCOPA

NOTICE IMPRIMÉ P1

Le décret n°2021-574 du 10 mai 2021 met en place l'allongement et l'obligation de prise d'une partie du congé de paternité et d'accueil de l'enfant.

Le décret 2002-1301 du 25 octobre 2002 précise les modalités de remboursement des rémunérations servies à l'occasion du congé de paternité et d'accueil de l'enfant aux fonctionnaires, prévues par la loi 1246 du 21 décembre 2001 articles 55 et 56

Afin d'éviter tout retard dans le traitement de vos demandes, vous devez renseigner impérativement les rubriques de l'imprimé P1 de la manière suivante :

Cadre 1 : Identification de l'employeur

Indiquer obligatoirement le n° de SIRET (14 caractères) et renseigner les autres rubriques d'identification.

Cadre 2 : Trimestre civil concerné

Indiquer obligatoirement le numéro du trimestre et le millésime (ex 1er (ème) trimestre 2010)
Regrouper sur une seule demande les agents relevant du même trimestre.

Etablir un dossier par trimestre : regrouper sur une seule demande les agents relevant du même trimestre.

Cadre 3

Nombre de bénéficiaires :

→ Totaliser le nombre de bénéficiaires du P2

Dépenses employeur :

→ Totaliser les dépenses employeur du P2

Montant à rembourser :

→ Totaliser les montants à rembourser du P2

Cadre 4 : Ligne total

Reporter les indications inscrites dans le cadre 3.

Cadre 5

Indiquer le nom de votre trésorerie (joindre un RIB).

Cadre 6 : Authentification du document

Certifier la demande de remboursement par l'apposition du cachet de l'employeur et signature de son responsable.



REMBOURSEMENT DU CONGÉ DE PATERNITÉ ET D'ACCUEIL DE L'ENFANT
Référence : PPF412
Téléphone : 05 56 11 33 70
Courriel: rcp@caissedesdepots.fr

DÉTAILS DES MONTANTS CONGÉ DE PATERNITÉ ET D'ACCUEIL DE L'ENFANT

à adresser à :
Caisse des Dépôts
Direction de la gestion - Unité des fonds de compensation - RCP
6 place des Citernes - 33059 Bordeaux Cedex

EMPLOYEUR
<p>P 2</p> <p>Numéro SIRET : <input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/></p> <p>Trimestre <input style="width: 20px; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>^{er (ème)} <input style="width: 40px; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/></p> <p>Nom :</p>

N I R	NOM / PRENOM	DÉPENSES EMPLOYEUR	PRESTAT.	ST	MONTANT À REMBOURSER
<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>	<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>	<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>	RCP	T	<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>
<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>	<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>	<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>	RCP	T	<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>
<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>	<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>	<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>	RCP	T	<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>
<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>	<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>	<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>	RCP	T	<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>
<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>	<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>	<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>	RCP	T	<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>
<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>	<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>	<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>	RCP	T	<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>
<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>	<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>	<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>	RCP	T	<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>
<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>	<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>	<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>	RCP	T	<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>
<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>	<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>	<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>	RCP	T	<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>
<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>	<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>	<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>	RCP	T	<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>
<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>	<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>	<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>	RCP	T	<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>
<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>	<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>	<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>	RCP	T	<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>
<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>	<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>	<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>	RCP	T	<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>
<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>	<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>	<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>	RCP	T	<input style="width: 100%; border: none; border-bottom: 1px solid black;" type="text"/>

NOTICE IMPRIMÉ P2

Afin d'éviter tout retard dans le traitement de vos demandes, vous devez renseigner impérativement les rubriques de l'imprimé P2 de la manière suivante :

Cadre 1 : Identification de l'employeur

Renseigner le n° de SIRET de la collectivité ainsi que la période (n° trimestre et année). Toutes les zones doivent être complétées.

Cadre 2 : Liste nominative des agents ouvrant droit aux rémunérations servies à l'occasion du congé de paternité et d'accueil de l'enfant aux fonctionnaires.

→ Indiquer pour chaque agent :

- le NIR (n° de Sécurité sociale : 13 caractères),
- les noms et prénoms,
- le montant des dépenses à la charge de l'employeur,
- le statut : code T
 - les fonctionnaires stagiaires ou titulaires ne relevant pas du régime général de la Sécurité sociale,
 - les ouvriers d'État ayant un employeur autre que l'État.
- Le montant des dépenses remboursables par la Caisse des Dépôts selon le code de la Sécurité sociale art. L 223-1 - 7° "D'assurer le remboursement, dans la limite du plafond de la Sécurité sociale, de la rémunération brute, déduction faite des indemnités, des avantages familiaux et des cotisations et contributions sociales salariales, servie pendant la durée du congé de paternité et d'accueil de l'enfant aux ouvriers sous statut de l'État, aux magistrats, aux militaires et aux fonctionnaires visés à l'article 2 de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ; les modalités de ce remboursement sont fixées par décret."
- Référence de calcul : bulletin de salaire du mois de congé.

Dépenses employeur	Montant à rembourser
Traitement brut global* ou brut fiscal + charges patronales obligatoires	Traitement indiciaire + NBI + indemnité de feu des sapeurs pompiers professionnels dans la proportion soumise à cotisation CNRACL + prime spéciale de sujétion du corps des aides soignantes dans la proportion soumise à cotisation CNRACL Déduire les cotisations salariales obligatoires : CNRACL, les 2 CSG : déductible et non déductible, RDS, 1% solidarité**. La cotisation RAFP ne doit pas être déduite

* *Traitement brut global = traitement indiciaire de l'agent + NBI + indemnité de résidence + supplément familial + primes/indemnités*

** *La cotisation 1% solidarité a été supprimée depuis le 1er janvier 2018, ainsi ne pas en tenir compte pour les trimestres postérieurs au 4ème trimestre 2017.*

Les montants ainsi déterminés doivent être proratisés au nombre de jours de congés :

Pour la naissance avant le 01/07/21 :

- 11/30 maximum pour une naissance simple,
- 18/30 maximum pour une naissance multiple.

Pour les naissances après le 01/07/21

- 25 jours pour une naissance simple,
- 32 jours pour une naissance multiple.



REMBOURSEMENT DU CONGÉ DE PATERNITÉ ET D'ACCUEIL DE L'ENFANT

Référence : PPF412
Téléphone : 05 56 11 33 70
Courriel : rcp@caissedesdepots.fr

CONGÉ DE PATERNITÉ ET D'ACCUEIL DE L'ENFANT

à adresser à :
Caisse des Dépôts
Direction de la gestion - Unité des fonds de compensation - RCP
6 place des Citernes - 33059 Bordeaux Cedex

EMPLOYEUR
[P 3]
Numéro SIRET :
Nom :

Table with 6 columns: NIR, NOM / PRENOM, PRESTAT. ST, DATE NAISSANCE ENFANT, DATE FIN CONGÉ, NBRE JOURS. It contains 12 rows of empty form fields for data entry.

NOTICE IMPRIMÉ P3

Afin d'éviter tout retard dans le traitement de vos demandes, vous devez renseigner impérativement les rubriques de l'imprimé P3 de la manière suivante :

Cadre 1 : Identification de l'employeur

Indiquer obligatoirement le n° de SIRET (14 caractères) et renseigner les autres rubriques d'identification.

Cadre 2

→ Indiquer pour chaque agent :

- le NIR (n° de Sécurité sociale : 13 caractères),
- les noms et prénoms de l'agent,
- le statut : code T
 - les fonctionnaires stagiaires ou titulaires ne relevant pas du régime général de la Sécurité Sociale,
 - les ouvriers de l'État ayant un employeur autre que l'État.
- date de naissance de l'enfant ouvrant droit
- date de fin de congé
- nombre de jours de congés



Les 3 jours naissance ne sont pas inclus dans le remboursement du congé paternité.

Important : depuis le 27 juillet 2005, le congé de paternité pour adoption a été supprimé.

- Le congé doit débuter dans les 6 mois suivant la naissance de l'enfant, sauf en cas de report pour hospitalisation du nouveau-né ou en cas de décès de la mère.
Pour toute date de début supérieure à 6 mois par rapport à la date de naissance, joindre un justificatif du report.
- Le salarié ne peut bénéficier du congé de paternité et d'accueil de l'enfant qu'à compter de la naissance de son enfant.
Si le congé a débuté avant, seuls les jours pris à compter de la naissance pourront faire l'objet d'un remboursement.

Important : à compter du 1er juillet 2021, la durée du congé paternité est prolongée.

La durée du congé paternité est portée de :

- 11 à 25 jours calendaires pour une naissance simple
- 18 à 32 jours calendaires pour une naissance multiple

En cas d'hospitalisation de l'enfant dès la naissance, le père à droit a un congé d'une durée maximum de 30 jours consécutifs, pendant toute la période d'hospitalisation. Ce congé s'ajoute à la durée du congé paternité.
Joindre un justificatif.

Délai : Le congé paternité et d'accueil de l'enfant prévu à l'article L.1225-35 est pris dans les six mois suivant la naissance de l'enfant (Art.1 alinéa 1.a).